

Opération “Toutes Foot” :

Saison 2023-2024.



Préambule :

Lancé la saison passée par la FFF, l'opération « Toutes Foot » est le nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine au sein des clubs ; Renforcer la place des femmes dans le football et apporter une dynamique de projet au sein du club sont les enjeux majeurs de ce dispositif. Ses objectifs sont principalement doubles : la valorisation par la mise en place d'actions structurantes pour rendre les clubs plus attractifs auprès du public féminin sans oublier le développement des compétences d'encadrement de notre public féminin.



Grands principes :



Pourquoi ce dispositif



Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)



Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité, au travers de la formation réactualisée, adaptée et ciblée

Pour qui ?

LES CLUBS

- o En organisant des actions de promotion de la pratique féminine et d'intégration de femmes dans leurs équipes



Actuelles licenciées des clubs
(joueuses, éducatrices, dirigeantes et parents)



Futures licenciées des clubs (joueuses, éducatrices, dirigeantes et parents)



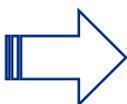
Instances municipales et fédérales
(dispositif éligible à l'ANS)

Grands principes (suite) :



Comment le mettre en place ?

Une inscription
auprès
du district



Mise en place d'une
action au sein de son
club



Formalisation du dossier
sur la plateforme de la
F.F.F

Quels objectifs visés ?

Axe 1: Augmenter le nombre de pratiquantes



- Attirer : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles licenciées
- Accueillir : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- Fidéliser : conserver les licenciées d'une saison à l'autre



Axe 2: Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité

- Attirer : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles éducatrices, arbitres, dirigeantes
- Accueillir : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- Former : actions visant une montée en compétence
- Fidéliser : conserver les licenciées d'une saison à l'autre



Axes de développement :



- L'Opération **Toutes Foot**, ce sont deux axes d'action priorités pour contribuer au développement de la pratique féminine et renforcer la place des femmes au sein de votre club.

Les actions possibles (liste non exhaustive) :

Axe 1 : augmenter le nombre de pratiquantes

- ✓ Création d'une équipe féminine ou d'une E.F.F (organisation J.P.O, formation éducatrice, mise en place séances, ...).
- ✓ Mise en place d'une journée 100% féminine au sein du club (pratiques, échanges sur les responsabilités, ...).
- ✓ Mise en place d'une action pour les mamans de jeunes licencié(e)s (activité autre, Pratiques Loisir, réflexion évènement, ...).
- ✓ Mise en place d'une journée multi-activités pour les licenciées et non licenciées (Laser Game, bowling, cuisine, maquillage, ...).

Axe 2 : favoriser la mixité dans la prise de responsabilité

- ✓ Mise en place d'une politique de féminisation (prix de licence, action de bienvenue pour les femmes, accession aux formations fédérales, ...).
- ✓ Mise en place de formations internes durant les évènements du club pour les femmes (accompagnement d'équipe, rôle de dirigeante, formation éducatrice, ...).
- ✓ Mise en place d'actions exclusivement menées par les féminines du club (implication des licenciées, évocation de thématiques sportives et non sportives, ...).

Echéancier :



Lien
« Google
Form » et
onglet F.F.F

Envoi du
dossier au
CDG avant la
date butoir

Instruction
des dossiers
par le district
et la ligue

Invitation des
clubs
lauréats à
Clairefontaine

Octobre
2023

Ouverture
des
inscriptions

5 mai
2024

Retour des
dossiers
clubs

5 mai
2024

Clôture des
inscriptions

Entre 6 et
25 mai
2024

Jurys
départ. &
régional

Juin 2024

Jury
national

***Octobre 2023 à mai 2024 :
période de mise en place de l'action par le club***

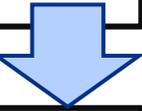
Annexe 1 : le Concours National :



Etape 1 : réaliser l'inscription au dispositif auprès de la F.F.F et du district.



Etape 2 : mettre en place l'action au sein de son club sur la période donnée.



Etape 3 : compléter le dossier de candidature sur la plateforme F.F.F avec les informations demandées.



Etape 4 * : transférer la vidéo sur l'onglet F.F.F associé et au district de football.

** La vidéo n'est pas une obligation (points bonus en cas d'élément inclus au dossier)*



Retrouvez plus d'informations sur le site de la F.F.F :

<https://www.fff.fr/699-toutes-foot.html>

Annexe 2 : le dossier de candidature :



Composition du dossier :

Une inscription réalisée auprès du district avant la date butoir (5 mai 2024).

Une section description du club à compléter avec les informations générales.

Une fiche descriptive du projet avec l'objectif de l'axe et sa résonance.

Une production vidéo* présentant le club et le projet (2 minutes maximum).

*** RAPPEL :** les clubs présentant une production vidéo marqueront automatiquement des points supplémentaires lors de l'évaluation de leur dossier par les membres du jury départemental.



**Je souhaite candidater ?
Je remplis le formulaire suivant :**

<https://fffsurvey.typeform.com/to/U9TAZ2OH?typeform-source=www.fff.fr>

Pour conclure :

L'opération « Toutes Foot », ce qu'il faut retenir en quelques mots :

- ✓ Une volonté de féminisation et pratique féminine au sein du club.
- ✓ Une dotation « nike » pour les clubs inscrits et participants à l'opération (*rendu de production*).
- ✓ Une obligation pour les clubs dans le cadre du Label Féminin.

TOUTES
FOOT



Vos contacts principaux :

MME BONNEFOY Fabienne
(Président Com. Féminine)

06.76.39.73.55

fabie.bonnefoy@laposte.net



M. MARTINEZ Léo
(CTD DAP – District)

06.03.31.36.24

lmartinez@haute-loire.fff.fr

